

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Rita

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 6 juillet 2026, tenue à
la salle de réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur René Malenfant	conseiller au siège # 1
Monsieur Dany Ouellet	conseiller au siège # 3
Madame France Gagnon	conseillère au siège # 4
Monsieur François Belisle	conseiller au siège # 5

Sont absents :

Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2
Monsieur Jacques Gagnon	conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2026
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Correspondances
8. Dépôt d'attestation de réussite pour formation des élus
9. Fermeture du bureau municipal pour vacances estivales
10. Dépôt de la ristourne 2025 -Caisse Desjardins des Basques
11. Campagne de financement -La Manne rouge
12. Résolution concernant le retrait de certification obligatoire en arboriculture concernant les scies à chaîne
13. Adjudication de soumission travaux TECQ 2026
14. Adjudication de soumission plaquette 911/numéro civique

15. Dossier

- 15.1. Voirie été, hiver
 - 14.1.1. Demande de soumission pour sel abrasif
 - 14.1.2. Demande de soumission pour sable abrasif
- 15.2. Étangs
 - 15.2.1. Adjudication de soumission pour Déphosphatation
- 15.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
- 15.4. Comité des Loisirs
- 15.5. Bibliothèque la Biblioritoise
- 15.6. Corporation Premier Jalon
- 15.7. Corporation Touristique
- 15.8. Cuisine collective
- 15.9. Action municipale et famille
- 15.10. Jardins Rita de Cascia
- 15.11. Cimetière l'héritage

16. Varia

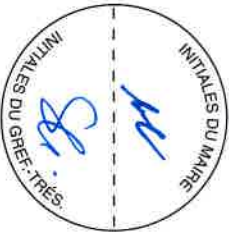
17. Période de questions
18. Clôture de la session

Il est proposé par **monsieur François Belisle** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée

2026-07-06-01



17-06-09 de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 JUIN 2024

Il est proposé par **monsieur Dany Ouellet** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Monsieur Robert Lebel et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 52 863,65\$.

6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRO ENVIROLAB	analyse eau potable et usées	573.27 \$
ASCENSEURS CLOUTIER	entretien préventif ascenseur	164.00 \$
COOPÉRATIVE UNORIA	pièces générales	889.03 \$
BUANDERIE K	serviettes et boîte	34.49 \$
BUROPRO CITATION	copies	183.99 \$
ÉNERGIES SONIC	ordinaire, diesel, crédit	8 737.93 \$
LES ÉQUIPEMENTS SM 2000	blade bagger	91.73 \$
FOND INFORMATION TERRITOIRE	mutation	6.00 \$
LAUZIÉR ÉLECTRIQUE	changement panneau, pièces, ouvrage	562.70 \$
MATÉRIAUX FERNAND CARON	pièces	143.95 \$
MULTI TECHNIQUES	installation antenne et routeur, pièce	475.99 \$
MUNICIPALITÉ ST-JEAN-DE-DIEU	photocopies journal municipal	17.25 \$
R.OUELLET ÉQUIP. DE FERME	filtre	260.36 \$
SANI-MANIC	pomper grilles rues et sanitaires	2 231.24 \$
Total		14 371.93 \$

Il est proposé par **monsieur François Belisle** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les comptes au montant de 14 371.93 \$ soient approuvés et payés.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 14 371.93\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

7. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

8. DÉPÔT D'ATTESTATIONS DE RÉUSSITE POUR FORMATIONS OBLIGATOIRES DES ÉLUS

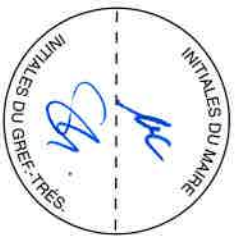
Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil que messieurs les conseillers René Malenfant et François Belisle, ont suivi la formation obligatoire « **Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu** » donné par la FQM. Une copie de ses attestations ont été remises à la Directrice générale. Il est à noter que selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale art. 15 : « Tous les élus municipaux dans les 30 jours de sa participation à la formation obligatoire en éthique, doit déclarer celle-ci au greffier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil ».

9. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR VACANCES ESTIVALES

ATTENDU QUE les employés municipaux doivent prendre leurs vacances annuelles au cours de l'année;

ATTENDU QUE les semaines prévues à cette fin sont les semaines du 12 au 18 juillet et du 19 au 25 juillet prochain;

Il est proposé par **madame France Gagnon**;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période du 12 au 25 juillet inclusivement pour les vacances annuelles des employés municipaux (bureau) et qu'un avis soit affiché sur le babillard ainsi que sur la page Facebook de la municipalité afin d'en aviser la population. Le bureau sera réouvert à partir du lundi 27 juillet à l'horaire habituel.

Adoptée

10. DÉPÔT D'UNE RISTOURNE 2025 -CAISSE DESJARDINS DES BASQUES

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, fait part aux conseillers du dépôt de la ristourne aux membres de la Caisse Desjardins des Basques pour l'année 2025 au montant de 280.90\$

11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT -LA MANNE ROUGE

ATTENDU QUE la Manne rouge, je récolte, est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui gère un véritable écosystème nourricier et récréatif;

ATTENDU QUE leur mission est de préserver et de rendre accessible cet espace vert exceptionnel aux citoyens, groupes scolaires, services de garde et associations du KRTB, qu'en moyenne 3 500 personnes et familles y sont accueilli pour l'autocuilllette;

ATTENDU QUE l'organisme ne bénéficie d'aucune subvention et qu'elle lance sa campagne de financement **ADOPTÉZ UN POMMIER** et qu'une rangée du verger est dédiée aux municipalités de notre région;

ATTENDU QUE pour un don de 100\$, notre municipalité aura son nom d'inscrit sur un panneau dans le verger et qu'elle sera remerciée lors d'une publication Facebook et que l'engagement est de trois ans à raison de 100\$/année.

2026-07-06-05

Il est proposé par **monsieur René Malenfant** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita ne participent pas à cette campagne par manque de budget et désirent appuyer les organismes présents dans les Basques.

Rejetée

12. RÉSOLUTION CONCERNANT LE RETRAIT DE CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ARBORICULTURE CONCERNANT LES SCIES À CHAÎNE

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé que, dès le 8 juin 2026, la possession d'un certificat de qualification en arboriculture -travaux au sol sera obligatoire pour toute personne exécutant, pour le compte d'un employeur, incluant une municipalité, des travaux d'arboriculture à partir du sol ou d'une échelle;

ATTENDU QUE cette exigence est démesurée par rapport à la réalité des travaux réalisés par les employés municipaux et qu'une formation adaptée permettrait d'assurer la sécurité des travailleurs à l'emploi des municipalités lorsqu'ils utilisent des outils comme une scie à chaîne ou autres;

ATTENDU QUE cette nouvelle exigence impose un fardeau supplémentaire aux municipalités, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de formation, de coûts, d'organisation du travail et de maintien des services;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé, à plusieurs reprises, à ne pas accroître le fardeau administratif et réglementaire des municipalités et que cette nouvelle obligation apparaît en contradiction directe avec cet engagement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par **monsieur René Malenfant** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

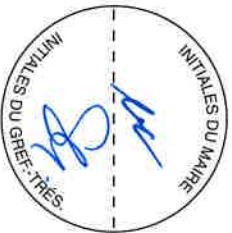
2026-07-06-06

D'APPUYER, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) formulant la demande au ministre de l'Emploi, monsieur Jean-François Simard, de retirer cette obligation faite aux municipalités, puisqu'elle ne tient pas compte des réalités opérationnelles ni du caractère ponctuel des interventions, et de la remplacer par une mesure mieux adaptée;

QUE la FQM demande au gouvernement de concevoir et de proposer une formation axée sur la sécurité, adaptée aux besoins des employés des municipalités;

DE transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales monsieur Samuel Poulin, au ministre du Travail monsieur Jean Boulet ainsi qu'à la Présidente-directrice générale de la CNEST, madame Anouk Gagné.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

13. ADJUDICATION DE SOUMISSION TRAVAUX TECQ 2026

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire faire des travaux de rechargement granulaire sur une partie du chemin Taché Ouest;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont décidé de procéder par appel d'offre sur invitation pour 2 soumissionnaires soit : Hugues Guérette Inc. et Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc.;

ATTENDU QUE la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la Fédération Québécoise des Municipalités a analysé les soumissions et l'analyse démontre que les soumissions sont conformes et se lisent comme suit :

- Hugues Guérette Inc. : au coût de 87 025.50\$ avant taxes
- Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc. : au coût de 83 384.50\$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par **monsieur Francis Belisle** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita accordent le contrat des travaux de rechargement granulaires et nettoyage de fossés au chemin Taché Ouest à Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc. au coût de 95 871.33\$ incluant les taxes.

Adoptée

14. ADJUDICATION DE SOUMISSION PLAQUETTE 911 /NUMÉRO CIVIQUE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire faire l'installation de plaquettes 911 permettant d'indiquer le numéro civique devant chaque propriété dans le but de faciliter le repérage des adresses par les services d'urgence dans les milieux ruraux;

ATTENDU QUE des demandes de soumission ont été demandé aux entreprises suivantes :

- Signel Services Inc.
- SignoPlus -Signalisation Lévis

ATTENDU QUE les soumissions se lisent comme suit :

- 14.40\$ pour les plaquettes en aluminium de 2.1mm. longueur 13'' et pour Signel Services, 18.80\$ pour les poteau galvalume Duratube Plus et 1.80\$ pour le jeu de 2 bouillons avec capuchons au coût de 35 \$, avant taxes /plaquette.
- 12.00\$ pour les plaquettes en aluminium de 1.6mm. longueur 13'' pour SignoPlus-Signalisation Lévis, 15.20\$ pour les poteaux en acier galvanisé et 3.01\$ pour le jeu de bouillons et capuchons au coût de 30.20\$, avant taxes /plaquette.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par **monsieur René Malenfant** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la soumission de Signel Services même si celle-ci est un peu plus coûteuse compte tenu de l'épaisseur des plaquettes.
Adoptée

DOSSIER

15.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- L'abat pousière a été épandu sur l'ensemble de nos rangs de gravier.
- Le nettoyage des grilles de rues a été effectué.
- Les différents travaux à effectués se poursuivront au cours des semaines à venir.

15.1.1. DEMANDE DE SOUMISSION POUR SEL À ABRASIF

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita évalue à + ou - 30 tonnes de sel pour faire l'abrasif pour la saison 2026-2027;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire demander des soumissions sur invitation auprès de deux entreprises de sel.

2026-07-06-07



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

15.1.2. DEMANDE DE SOUMISSION POUR SABLE À ABRASIF

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita évalue à + ou - 600 tonnes de sable pour faire l'abrasif pour la saison d'hiver 2026-2027;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire demander une soumission de gré à gré à Les entreprises Jean D'Auteuil Inc. de Saint-Jean-de-Dieu;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita va utiliser son camion pour transporter plus ou moins 300 tonnes de sable.

Il est proposé par **monsieur Dany Ouellet**;

QUE la municipalité de Sainte-Rita autorise l'achat de + ou - 600 tonnes de sable auprès des Entreprises Jean D'Auteuil Inc. de Saint-Jean-de-Dieu;

DE MANDATER monsieur Robert Lebel, chef d'équipe pour faire l'abrasif et le transport du sable au garage municipal.

Adoptée

15.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se passe bien.

15.2.1. ADJUDICATION DE SOUMISSION POUR DÉPHOSPHATATION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita doit se conformer aux nouvelles exigences en lien avec le taux de phosphore présent dans les eaux usées d'ici le 31 janvier 2027;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a demandé à la Direction Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques de la FQM une demande de services professionnels pour une estimation des honoraires dans le cadre du projet d'ajout de déphosphatation à la station d'épuration des eaux usées;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Lavoie, technicien principal en traitement des eaux à la FQM Ingénierie nous confirme que les honoraires pour ce type de mandat est généralement de l'ordre de 32 500,\$ avant taxes, au tarif membre de la FQM, dont la municipalité de Sainte-Rita fait partie;

Il est proposé par **monsieur François Belisle** et unanimement résolu par les conseillers présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte l'offre de service professionnels présenté par monsieur Daniel Lavoie, technicien principal en traitement des eaux à la Direction Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques de la FQM;

Adoptée

15.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- C.A. le 3 juin à Trois-Pistoles
- Conseil de la MRC le 10 juin à Saint-Éloi

- Prochain C.A. le 2 septembre à Trois-Pistoles
- Prochain conseil le 19 août à Saint-Clément

15.4 COMITÉ DES LOISIRS

Madame France Gagnon, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- Le terrain de jeux est débuté avec Néeémie Turcotte comme animatrice.
- Les paniers de basket neufs ont été installés.

15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORITOISE

Monsieur Dany Ouellet, responsable, informe les membres du conseil municipal que :

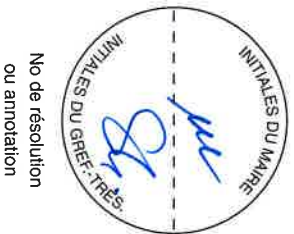
- La bibliothèque est fermée en soirée pour les 2 prochains mois mais demeure accessible en journée sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se passe bien.

2026-07-06-18



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

15.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Les préparatifs pour la tenue du festival de l'Érable vont bon train, une 3^{ème} rencontre a eu lieu au cours de la semaine dernière.

15.8 CUISINE COLLECTIVE

Madame France Gagnon, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- Le tout est arrêté pour la période estivale, de retour en septembre.

15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, étant absente, aucun retour ce mois-ci.

15.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Francis Belisle, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Dans l'ensemble le jardin et la serre se portent bien.
- Les bénévoles sont présents et constants à chaque semaine.

15.11 CIMETIÈRE L'HERITAGE

Monsieur Dany Ouellet, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les travaux pour la réfection de la clôture sont débutés.

16. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions portant sur différents sujets sont adressées au président d'assemblée.

18. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20 h 05 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par madame France Gagnon;

QUE la présente séance soit close.

2026-07-06-12

Les Solutions Municipales Ducharme, Farnham (Qc) - www.solutionsmunicipalesducharme.com - 1-800-363-9251 - No. F031.

Adoptée à l'unanimité

Signé :

President d'assemblée

Directrice générale / greffière-trésorière

Je, **Michel Colpron, maire**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.